



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.11.2011

L'an deux mille onze et le vingt huit novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes, BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

Absents : Mmes BERTRAND (excusée), BORIES (excusée), CHAILLET (excusée) Mrs MARTY (excusé), KOWALCZYK (excusé), DELBES (excusé), LE ROCH (excusé), RASKOPF, Mme RAHOU.

N° 11/115

Secrétaire : Mr DE GUALY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Saby

TARIFS SEJOUR NEIGE

Le service jeunesse organise un séjour ski à Saint Pierre dels Forcats (Pyrénées Orientales) du 19 au 25 février 2012. Les tarifs proposés sont les suivants :

1 ^{ère} tranche entre 1 et 343 €	2 ^{ème} tranche entre 344 et 477 €	3 ^{ème} tranche entre 478 et 638 €	4 ^{ème} tranche ≥ 639 €	Extérieurs
90 €	110 €	135 €	150 €	700 €

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus exposés pour le séjour ski à Saint Pierre dels Forcats (Pyrénées Orientales) du 19 au 25 février 2012.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 13 mars 2012
Jacques LASSERRE
Maire